

pour nous faire une idée précise de la mesure dont nous sommes saisis.

Le 4 janvier, le ministre de la Défense nationale a dit qu'un projet de note avait été soumis à Washington. Pourquoi a-t-on attendu le milieu de mai pour le déposer sur le bureau de la Chambre? Si cette note a été soumise dans le milieu de janvier, le caractère même du document déposé permet d'affirmer sans le moindre doute qu'il aurait dû être déposé sur le bureau de la Chambre sans le moindre retard.

L'hon. M. Pearkes: Avant de l'avoir reçu de Washington?

L'hon. M. Martin: Si on ne l'avait pas reçu de Washington, mon honorable ami peut répondre. Il serait cependant intéressant de savoir si le gouvernement a cherché à obtenir du gouvernement des États-Unis une réponse plus prompte qu'à un autre document qui lui avait été soumis en janvier dernier.

L'hon. M. Smith: Il l'a fait.

L'hon. M. Martin: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dit qu'il l'a fait. Quoi qu'il en soit, les mêmes dispositions auraient fort bien pu être soumises au gouvernement des États-Unis l'automne dernier et avoir été présentées à la Chambre avant la prorogation du Parlement.

M. Pallett: L'honorable député me permet-il de lui poser une question? Comme il a presque épuisé son temps de parole, je me demande s'il voudrait maintenant ou avant de reprendre son siège consigner au compte rendu l'énoncé que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a essayé de consigner lors de sa première déclaration.

L'hon. M. Martin: Avant de terminer, je serai heureux de le faire.

M. Pallett: Je crois que l'honorable député n'a plus qu'une minute.

M. l'Orateur: Je dois signaler à l'honorable député qu'il a épuisé son temps de parole.

L'hon. G. R. Pearkes: (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'aurais pris la parole dès que l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) a eu fini, si je n'avais été informé que l'honorable député qui vient de reprendre son siège désirait prendre la parole... (*Exclamations*)... et on m'a également dit qu'il avait un certain nombre de questions intelligentes à poser. Il m'a donc semblé que tout ce qu'un gentilhomme pouvait faire, c'était de lui donner la chance de poser ces questions. Comme nous ne sommes pas en comité, je n'aurais donc pas eu d'autre chance de parler. Si j'avais

[L'hon. M. Martin.]

pu savoir qu'il prendrait près d'une demi-heure pour nous faire une conférence sur l'histoire parlementaire, j'aurais certes saisi l'occasion d'en parler. Il reste qu'il a posé certaines questions auxquelles je m'efforcerai de répondre.

Il a parlé de consultations. J'ai répété maintes fois que des consultations ont lieu avant toute situation critique qui pourrait se produire. Ces consultations se poursuivent aujourd'hui, elles se poursuivent depuis le 1^{er} août de l'an dernier. Il y a quelques jours seulement, le général Partridge est venu ici s'entretenir avec les chefs d'état-major du Canada. Il a eu des pourparlers avec moi et il a discuté de certaines questions avec le premier ministre du Canada (M. Diefenbaker). Voilà le genre de consultations qui n'ont cessé de se poursuivre.

Le chef de l'opposition (M. Pearson) a demandé si l'on a rédigé un plan d'ensemble durant les deux jours que le général Partridge a passés en visite au Canada. Les plans visant la défense de notre pays,—plans complexes comme ceux qu'on doit finalement parachever,—ne peuvent se dresser en quelques heures. J'ai expliqué qu'il y a eu des pourparlers préliminaires qui ont abouti à un plan sans cesse en cours d'élaboration. Il a aussi contesté le fait que j'ai dit l'an dernier qu'il y avait plusieurs plans. A coup sûr, il y a un certain nombre de plans; il peut surgir un certain nombre de situations auxquelles on doit parer à n'importe quel moment. Certes nous avons un plan sur lequel nous pouvons travailler aujourd'hui, mais ce n'est nullement le plan final qu'adopteront les gouvernements des deux pays.

Le député qui vient de reprendre son siège a voulu savoir pourquoi nous n'avons pas soumis cette note à la Chambre en octobre dernier. Il a donné la réponse lui-même: la note n'avait pas été parachevée, elle n'avait pas été mise au point, et à quoi sert de soumettre au Parlement un programme à demi-élaboré et de prendre le temps de la Chambre avant qu'il soit terminé?

Le chef de l'opposition a posé plusieurs questions plus tôt aujourd'hui et, ce soir, il s'est préoccupé au sujet des exercices qu'il a appelés les exercices *Fail safe*. Il s'agit de l'expression convenue pour désigner certains exercices exécutés afin de mettre à l'épreuve l'aviation stratégique américaine. Ils sont exécutés à très bref préavis et les bombardiers de cette aviation suivent un parcours précis qui a été organisé d'avance; ils sont armés et équipés comme s'ils exécutaient une opération de représailles; mais, avant d'atteindre un point donné où ils doivent recevoir d'autres ordres, ils reçoivent l'instruction de retourner à leurs bases.